

DECRET N°74-310 du 25 novembre 1974

portant nomination des membres du Bureau
Politique du Conseil National de la Révo-
lution.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU l'ordonnance N°74-68 du 18 novembre 1974, portant création, attribu-
tions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil Natio-
nal de la Révolution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils
Provinciaux, de District, Communaux et Locaux de la Révolution, notam-
ment ses articles 14 et 15 ;
- VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment ;
- VU le décret N°74-301 du 18 novembre 1974, définissant les critères à
remplir pour être membre du Bureau Politique du Conseil National de
la Révolution ;
- VU le décret N°74-309 du 25 novembre 1974, portant nomination des membres
du Conseil National de la Révolution,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Sont nommées Membres du Bureau Politique du Conseil Natio-
nal de la Révolution, les personnes dont les noms suivent :

- Lieutenant-Colonel OHOUENS Barthélémy,
- Chef de Bataillon ALLADAYE Michel,
- Capitaine ATCHADE André,
- Capitaine AIKPE Michel,
- Lieutenant AZONHIHO Dohou Martin,
- Sous-Lieutenant AKPO Philippe,

.../...

- MM. - ABDOULAYE Issa,
- ADJO Boko Ignace,
- BABA-MOUSSA Amidou,
- CAPO-CHICHI Gratien,
- KPOFFON Paul,
- OGOUMA Ifèdé Simon.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où
besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 25 novembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Président du Conseil National de la
Révolution,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 20 CS 6 Ministères 13 CNR 20 Intéressés 12 SGG 4
SPD 2 DGP-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 JORD 1